



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. 2010, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02035848

HAL Id: hceres-02035848

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035848>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 3 - Paul Valéry

Demande n° S3110055365

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Présentation de la mention

La mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) fédère huit spécialités (allemand, anglais, chinois, espagnol, grec moderne, italien, occitan, portugais). A l'exception de la spécialité espagnole qui, sur le site de Béziers, propose un parcours catalan, les autres spécialités ne comportent qu'un seul parcours.

La mention, qui met en œuvre une progressivité dans les méthodes et les contenus, vise à former des spécialistes de la langue et de la culture propres à chaque spécialité tout en construisant une culture de mention dans le cadre des enseignements de tronc commun et en privilégiant des enseignements d'ouverture susceptibles de servir de base à une réorientation éventuelle.

Les connaissances acquises couvrent les différents champs disciplinaires (langue, littérature, civilisation, histoire des idées, histoire de l'art) et permettent aux étudiants de se construire une réflexion sur l'environnement socio-économique et culturel des pays correspondant aux langues étudiées.

L'acquisition par les étudiants de compétences transversales en informatique (C2i) et dans une deuxième et même troisième langue vivante fait partie des objectifs résolument affichés par les responsables des différentes équipes pédagogiques fédérées au sein de la mention.

Les titulaires du diplôme devront disposer d'un niveau avancé (C1/C2) en matière d'expression et de compréhension écrites et orales dans la langue de spécialité.

La pré-professionnalisation, mise en place dès le premier semestre avec le projet professionnel personnalisé, fait aussi partie intégrante des objectifs de la mention avec une orientation vers les métiers de l'enseignement ou une initiation aux métiers de l'entreprise.

Avis condensé

- Avis global :

La licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales propose, dans un dossier présentant une demande de renouvellement avec modifications, une offre de formation qui, de toute évidence, s'appuie sur une longue expérience au niveau des spécialités qui la composent et une pratique de la réforme qui a conduit à une licence favorisant, dans la mesure du possible, les synergies entre les spécialités, tout en préservant les acquis disciplinaires. La licence applique, à partir de la structure commune à toutes les licences du site, tous les standards en vigueur (tutorat d'accompagnement, tronc commun, enseignements pour groupes spécifiques, enseignements de mise à niveau, compétences transversales, outils méthodologiques, culture générale, pré-professionnalisation, ouverture pluridisciplinaire), le tout conçu dans une progressivité cohérente prenant en compte la nécessité pour les apprenants d'effectuer, en avançant dans leurs études, des choix personnels, tant académiques que professionnels, dûment motivés. Le dossier, cependant, fait apparaître une démarche par spécialité, concrétisée par les fiches renseignées par chaque spécialité, plutôt qu'une approche globale au niveau de la mention.



- Points forts :
 - Une architecture de la formation en parfaite cohérence avec les objectifs définis en termes d'acquisition de connaissances et de compétences : progressivité des enseignements (contenus et modes d'évaluation), équilibre semestriel et majorité des cours assurés sous forme de travaux dirigés (TD) ; sensibilisation progressive, avec stages, aux problématiques de l'enseignement des langues vivantes aux différents stades du système éducatif.
 - La richesse du dispositif d'aide à la réussite (tutorat d'accompagnement, enseignants référents) et à l'élaboration du projet professionnel aux différents stades de la formation universitaire ; acquisition progressive et cohérente de compétences additionnelles et transversales avec enseignements pour groupes spécifiques et de mises à niveau ; conception des unités d'enseignement (UE) d'ouverture offrant de réelles possibilités de réorientation.
 - La possibilité de suivre un ensemble cohérent d'UE de Français langue étrangère (FLE) en L2 et L3.

- Points faibles :
 - Un pilotage insuffisant de la mention, apparaissant plutôt comme une juxtaposition de spécialités, et des relations entre les différents organes de gouvernance (mention et spécialités) ; dispositifs de valorisation disparates ; méconnaissance de la population étudiante et dispositif de suivi assuré essentiellement par l'Observatoire de la Vie Etudiante sans initiative particulière au niveau de la mention ou des spécialités.
 - Le projet pédagogique ne présente pas de dispositif d'évaluation des enseignements.
 - La faiblesse du nombre d'étudiants entrant en L3 et venant d'une formation autre que le L2 LLCER.
 - Un dossier insuffisamment renseigné ou difficilement exploitable concernant les programmes de mobilité internationale, la finalité et le contenu des stages en entreprise proposés aux semestres 5 et 6, les poursuites d'études en master et l'insertion professionnelle.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :
 - Il serait souhaitable de mettre très rapidement en place une démarche « mention » en déterminant et en articulant entre elles les prérogatives respectives des différents comités de pilotage (mention et spécialités).
 - Il conviendrait d'uniformiser et d'améliorer les dispositifs de valorisation de la formation en s'inspirant des pratiques des spécialités « occitan » et « italien » pour mieux sensibiliser les milieux socio-économiques et culturels aux atouts de la formation.
 - La création et la mise en place des outils nécessaires pour mieux connaître les publics étudiants concernés et leur insertion professionnelle devraient être inscrites dans les priorités de la formation.
 - Les licences professionnelles (y compris celles de l'établissement) devraient être intégrées dans la réflexion sur la poursuite d'études.
 - Il conviendrait de prendre les dispositions nécessaires pour développer les admissions parallèles en L3.
 - Les possibilités d'accès des étudiants de L3 aux programmes de mobilité internationale gérés par l'établissement devraient être formalisées.
 - Il serait souhaitable de clarifier le rôle des intervenants professionnels impliqués dans l'organisation des stages en entreprise et de préciser la finalité et le contenu de cette expérience professionnelle.



Avis détaillé

1 • Pilotage de la licence :

Le pilotage de la licence, qui rassemble les spécialistes de neuf langues, est assuré par une instance composée du responsable de la mention LLCER assisté des responsables de spécialités, chaque spécialité disposant de son propre comité de pilotage ; aucune information n'est donnée sur les articulations entre ces différentes instances.

Les données chiffrées, fournies par spécialité, ne permettent pas d'avoir une vision globale de la population étudiante concernée, mais confirment un certain nombre de présupposés. Le suivi des étudiants est, en l'absence d'initiatives spécifiques prises au niveau de la mention ou des spécialités, assuré par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE). Une réflexion sur l'évaluation des enseignements est en cours à l'Université Montpellier 3 avec pour objectif l'administration à court terme d'un dispositif d'évaluation des examens étendu à l'ensemble des étudiants de licence.

Les étudiants bénéficient d'un dispositif d'information classique (forums, réunions dans les lycées, sites internet) avec des actions spécifiques menées par les équipes pédagogiques de plusieurs spécialités (occitan, italien, grec moderne).

Ces mêmes spécialités, auxquelles il conviendrait d'ajouter l'allemand, mènent des actions de valorisation ciblées auprès d'entreprises, d'associations ou d'organismes consulaires. Dans ce domaine non plus, la démarche n'est pas organisée au niveau de la mention, mais laissée à l'initiative des équipes pédagogiques de chaque spécialité.

2 • Projet pédagogique :

La mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales fédère huit spécialités à parcours unique sauf pour l'espagnol. Le projet pédagogique part de présupposés sur les besoins dans différents domaines (enseignement, culture et entreprise) avec mention de débouchés spécifiques pour l'occitan. Les secteurs et les métiers accessibles aux diplômés, certains semblant cependant peu réalistes, figurent dans les fiches RNCP.

L'architecture de la formation, qui privilégie les enseignements par TD en respectant l'équilibre semestriel, est en cohérence avec les objectifs d'acquisition progressive de connaissances et de compétences disciplinaires et professionnelles. Les enseignements d'informatique sur les six semestres et une deuxième langue vivante obligatoire chaque semestre complètent, transversalement, un dispositif visant à renforcer systématiquement, dans la langue maternelle et la langue de spécialisation, les compétences linguistiques et communicationnelles des apprenants.

L'évaluation des connaissances est majoritairement faite en contrôle continu avec quelques examens terminaux liés à la spécificité de certains enseignements, l'objectif étant, selon une progressivité détaillée pour chaque UE, d'aboutir à une automatisation graduelle des apprenants. Une double règle de compensation est appliquée avec, pour chaque semestre, compensation entre UE et à l'intérieur des UE et compensation annuelle entre les deux semestres, l'évaluation des enseignements par les étudiants étant laissée à l'initiative individuelle des enseignants en attendant l'élaboration d'une grille commune à l'ensemble des formations de l'établissement.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Différents dispositifs bien rodés assurent une aide à l'orientation vers le master ou la préparation à l'IUFM, l'utilisation de listes de messageries permettant la diffusion d'informations plus ciblées.

Le tutorat d'accompagnement avec tuteurs spécialement formés, peut être prescrit, après diagnostic, par les enseignants référents, en S1 et S2 avec consolidation disciplinaire, certaines spécialités proposant des renforcements pour les grands débutants, les UE de tronc commun et de spécialité disciplinaire (Langue 1 et Langue 2) en L1 étant conçues comme mises à niveau. Les compétences transversales, dispensées dans le tronc commun et les UE dédiées, et méthodologiques propres à la spécialité sont acquises progressivement, tout comme la spécialisation disciplinaire combinée, jusqu'en L3, avec une ouverture pluridisciplinaire permettant de suivre jusqu'à 4 UE de FLE.

L'étudiant peut affiner progressivement son projet professionnel (connaissance du système éducatif et stage en milieu scolaire), effectuer un stage en entreprise en L3, s'initier aux métiers de la culture et trouver des réponses à



ses interrogations aux différents stades de sa formation. Il peut aussi envisager, à la fin du S1 ou du S2, une mobilité à l'intérieur de la mention (changement de spécialité), vers la mention LEA (poursuite des études dans deux langues), vers d'autres mentions internes à l'établissement en fonction des UE d'ouverture et de culture générale choisies.

Les TICE sont utilisées sur les six semestres dans les enseignements d'informatique (C2i) et pour les cours en ligne à partir de la plate-forme WebCT, avec la possibilité d'utiliser des logiciels d'auto-formation.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Chaque spécialité débouchant, sauf pour le chinois, sur une spécialité correspondante du master recherche mention LLCER, la continuité des équipes permet un suivi à long terme, avec UE préparatoires pour quelques spécialités. L'italien et l'occitan sont les seules spécialités avec UE préparatoires à une licence professionnelle.

Un dispositif progressif, complet et apparemment efficace, permet en L2 et, avec prérequis, en L3, une sensibilisation aux problématiques de l'apprentissage des langues aux différents niveaux du système éducatif, avec stages professionnalisants et entretiens *in situ*, communs aux différentes spécialités, et initiation à l'épistémologie de la discipline. L'insertion professionnelle, avec UE dédiées en L2 et L3 et interventions de professionnels dont le rôle est cependant difficile à évaluer, est plutôt le fait des différentes spécialités que celui de la mention, l'italien, qui collabore avec un ensemble de professionnels, semblant être particulièrement actif dans ce domaine. Un court stage en entreprise est proposé en L3, sans précision sur son contenu, sa préparation, sa programmation ou son suivi.

Les informations sur la poursuite d'études et la réussite en master, données par spécialité, ne sont guère exploitables. Malgré les informations complémentaires, non systématisées, données par certaines spécialités, il est également difficile d'évaluer la pertinence de l'insertion professionnelle, les données chiffrées, extraites d'une enquête menée en 2007 auprès du flux sortant de L3 en 2005, étant présentées globalement sans être jamais corrélées aux spécialités dont le bilan respectif n'est jamais évalué à partir d'indicateurs pertinents.